

Consultation publique sur le profilage social et le profilage racial

Montréal, le 19 mai 2017 – La [Commission sur le développement social et la diversité montréalaise](#) et la [Commission sur la sécurité publique](#) invitent conjointement la population à participer à une consultation publique sur la lutte au profilage racial et au profilage social. Cette consultation permettra de rendre compte des actions posées par la Ville de Montréal, d'identifier les perspectives à envisager pour éliminer ces formes de profilage ainsi que la contribution de chacun pour atteindre cet objectif commun.

Cette démarche débutera par une présentation publique du *Bilan général des actions de la Ville de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012-2016*. Les citoyens et les groupes qui désirent participer à la consultation peuvent présenter un mémoire ou une opinion à la Commission conjointe lors d'une des assemblées publiques prévues à cet effet :

PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

LUNDI 29 MAI 2017, À 19 H

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

MARDI 20 JUIN 2017, DE 13 H À 16 H

MERCREDI 21 JUIN 2017, DE 13 H À 17 H, (SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS LE REQUIERT)

JEUDI 22 JUIN 2017, DE 19 H À 22 H, (SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS LE REQUIERT)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne **au plus tard le jeudi 1^{er} juin 2017, à 17 h** sur le site des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions. Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca. **Tous les mémoires devront parvenir au plus tard le vendredi 16 juin 2017 à 13 h.**

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Au terme de l'exercice, les Commissions adopteront publiquement leurs recommandations. La date de cette séance sera rendue publique ultérieurement.

Les séances se dérouleront toutes à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars) www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et sur le site Internet des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions.

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
[@Comm_MTL](#)